

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Band: 19 (1925-1926)
Heft: 1

Artikel: Bericht über die vierte Jahresversammlung der Schweiz.
Paläontologischen Gesellschaft
Kapitel: Rapport du comité pour l'année 1923-1924
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-158413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bericht über die vierte Jahresversammlung der Schweiz. Paläontologischen Gesellschaft

Freitag, den 2. Oktober 1924 in Luzern.

A. Rapport du comité pour l'année 1923—24.

Etat nominatif. — La Société paléontologique suisse compte actuellement 39 membres. Deux nouveaux membres sont venus s'adjoindre à notre petite phalange, ce sont M. le Dr. CHARLES BURCKHARDT à Mexico et M. J. M. VAN DER VLERK à Bandoeng (Java).

D'autre part, nous enregistrons avec chagrin le décès de notre collègue M. GEORG SCHNEIDER de Bâle, directeur de la Société d'assurances La Bâloise. M. G. SCHNEIDER, collectionneur passionné, avait employé ses moindres loisirs à la formation d'une très belle collection de fossiles provenant en majeure partie du Jura. Grâce à son zèle et à ses ressources, maintes fouilles furent entreprises dans des gisements particulièrement intéressants, dont les institutions publiques, tel le Musée d'Histoire naturelle de Bâle, profitèrent aussi largement; il contribua enfin généreusement aux frais de publications paléontologiques. Ce n'est pas sans mélancolie que nous voyons diminuer le nombre de ces amateurs qui surent, durant le siècle dernier surtout, soutenir avec tant d'intérêt et de générosité les recherches et les travaux des naturalistes.

Subvention fédérale pour les Mémoires. — Nous avons été informés par le comité central de la S. H. S. N. que notre demande de subside pour l'année 1924 n'a pu être acceptée par le Conseil fédéral. Selon la décision de notre assemblée générale de l'an dernier, notre délégué au Sénat a, lors de la séance du sénat le 17 juin 1924, à nouveau sollicité une subvention fédérale que votre comité avait portée à 5000 francs. Bien que M. le Conseiller fédéral CHUARD fit informer le Sénat que la somme disponible pour les subventions accordées à la S. H. S. N. ne pourrait pas être augmentée, le Sénat décida à l'unanimité d'appuyer notre nouvelle demande. J'ai le plaisir de vous annoncer que dans sa séance du 8 septembre, le Conseil fédéral a prévu pour le budget de 1925 une subvention de 2000 francs

en faveur des „Mémoires“. Cette somme permettra au comité de rédaction de terminer le volume 45 dont l'impression est restée en suspens depuis quelques années déjà. Vous me permettrez d'unir dans un même sentiment de reconnaissance le haut Conseil fédéral et notre délégué, M. H. G. STEHLIN qui a défendu avec tant de constance et de talent le point de vue de notre société et l'existence de nos „Mémoires“ et a pu obtenir chaque fois un vote affirmatif unanime du Sénat.

Rapport du Trésorier et des Vérificateurs. MM. les Dr. H. G. STEHLIN et S. SCHAUB ont vérifié la comptabilité de notre société, arrêtée au 27 septembre par notre trésorier M. le Dr. H. HELBING et l'ont trouvée exacte. Les recettes se montent à frs. 1472,74 (y compris le solde actif de l'an dernier), les dépenses à frs. 1172,55; le solde actif pour cette année s'élève donc à frs. 300,19 (dont 50 francs déposés au compte de chèques postaux).

Les dépenses pour l'impression du rapport de notre dernière assemblée générale, paru dans les «*Eclogae*» vol. 18, n^o. 2, se sont élevées à frs. 1136,35. La contribution des auteurs (impression, frais d'illustrations, etc.) a été de frs. 783.90.

Au nom du comité

Le président:
P. REVILLIOD.

B. Geschäftliche Sitzung.

Freitag, den 3. Oktober 1924, vormittags 8 Uhr
in der Kantonsschule Luzern.

Der Bericht des Vorstandes über das abgelaufene Geschäftsjahr wird vom Präsidenten verlesen und von der Versammlung genehmigt. Gemäss Antrag der Rechnungsrevisoren wird dem Kassier für seine Rechnungsführung Décharge erteilt und der Dank der Gesellschaft ausgesprochen.

Ein Antrag des Vorstandes, pro 1926 neuerdings eine Bundessubvention für die Abhandlungen nachzusuchen und die Höhe des nachzusuchenden Betrages wiederum in das Ermessen von Vorstand und Redaktionskomitee zu stellen, wird zum Beschluss erhoben. Schluss der Geschäftssitzung $1\frac{1}{2}$ Uhr.